



## Conditions générales de vente

### 1. Champ d'application et acceptation

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités de fonctionnement du centre Rand'eau évasion. Toute activité mise en place avec ou par Rand'eau évasion suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes Conditions et leur acceptation inconditionnelle. Elles constituent donc un contrat entre Rand'eau évasion et l'Utilisateur. Dans le cas où l'Utilisateur ne souhaite pas accepter tout ou partie des présentes conditions générales, il lui est demandé de renoncer à tout usage du Service. Ces conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet à la rubrique « Téléchargement ». Une version écrite des conditions générales de vente est remise au client sur simple demande.

### 2. Les tarifs

Tous les tarifs figurants sur le site sont exprimés en euros et s'entendent toutes taxes comprises (TVA non récupérable). Le tarif applicable et facturé au client, est celui en vigueur au jour de la réservation par le client.

### 3. Les réservations

La réservation ne sera définitivement enregistrée qu'à réception, au minimum sept (7) jours avant le début de l'activité : -Du règlement de 30 % du prix global de la prestation; cette somme sera versée à titre d'arrhes et ne pourra dès lors vous être restituée dans l'hypothèse où vous souhaiteriez vous départir de votre réservation ou que vous ne vous présentez pas le jour de l'activité. -De la fiche d'inscription remplie -Du devis signé

### 4. Annulation

En raison des annulations de dernières minutes qui perturbent l'organisation des activités proposées, Rand'eau évasion se réserve le droit de facturer les prestations dues en cas d'annulation sans justificatif médical. La décision d'une annulation pour raison météorologique ne peut être prise que par Rand'eau évasion. Dans ce cas, la prestation sera reportée ou à défaut elle ne sera pas facturée et les arrhes seront intégralement remboursées. Toute formation commencée ne pourra pas donner lieu à un remboursement. Conformément aux articles L.121-20 et suivants du Code de la consommation, vous bénéficiez d'un délai de sept (7) jours francs pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motif ni à payer de pénalités. Le délai de sept jours court à compter de la date de signature de la fiche d'inscription.

## 5. Validité d'une formation et d'une carte multi plongées

Toute formation ou carte multi plongées est valable un (1) an à partir de la date de paiement. Passé ce délai, la formation ou les plongées non consommées ne pourront faire l'objet d'un remboursement ou d'une réclamation.

## 6. Location de matériel

Le preneur est responsable du matériel dès que celui-ci quitte le propriétaire. Il est conseillé au preneur d'assurer tous risques de matériel loué (vandalisme, catastrophe naturelles, dégâts corporel matériels,...) auprès de sa compagnie d'assurance. Le preneur est supposé connaître le fonctionnement et la manipulation du matériel, il sera donc responsable de tout mauvais emploi. Le preneur certifie connaître toutes les mises en garde de sécurité, les risques et précaution à prendre relatifs à l'utilisation du matériel loué par Rand'eau évasion. En aucun cas le propriétaire ne pourra être tenu responsable de tout dommage corporels ou matériels résultant de l'utilisation de son matériel par le preneur ayant accepté le parfait état de fonctionnement du matériel par l'acceptation des présentes conditions générales. Lors de la réception du matériel, ce dernier sera testé par le professionnel. Toute déféctuosité, irrégularité, ou usure exagérée par rapport à l'utilisation spécifiée, constatée lors de ce contrôle sont à la charge du preneur.

## 7. Les règlements

Dans le cas ou un titre de paiement émis ne serait pas honoré, les frais liés à la gestion de l'impayé (frais de rejet, ...) seront facturés par Rand'eau évasion et la commande sera automatiquement annulée, le client en étant avisé par email ou par courrier.

## 7. Autorisation parentale

Tous les participants d'une activité proposée par Rand'eau évasion âgés de moins de 18 ans, doivent fournir impérativement une autorisation parentale d'un responsable légal (modèle disponible sur le site internet rubrique téléchargement). Dans le cas d'une activité organisée par l'intermédiaire d'une association, d'un centre de loisir ou de tout autre organisme, c'est l'organisme en question qui se charge de récupérer et de vérifier les autorisations parentales.

## 8. Certificat médical

Le certificat médical n'est pas obligatoire pour la randonnée subaquatique ni pour le baptême de plongée pour les pariculiers. Dans le cas d'une activité organisée par l'intermédiaire d'une association, d'un centre de loisir ou de tout autre organisme, il est obligatoire pour les mineurs. C'est l'organisme en question qui se charge de récupérer et de vérifier les certificat médicaux. Dans tous les autres cas, il est obligatoire de fournir un certificat médical conformément aux recommandations de la fédération délégataire (disponible sur le site internet rubrique téléchargement).

## 9. Les consignes de bonne conduite

L'embarquement et le débarquement doivent se faire sous autorisation du responsable sur place et en lui tenant la main. Durant tous mouvements du navire, il est impératif de rester assis sur les côtés de celui-ci, les deux pieds touchant le sol et de se tenir à une main courante. A aucun moment les participants ne doivent toucher au poste de pilotage et plus particulièrement pendant le déplacement

du navire. Il est interdit de pousser une tierce personne ou de sauter à l'eau et plus particulièrement pendant le déplacement du navire. Il est interdit de toucher à l'armement et au matériel de sécurité ainsi qu'au mouillage. Les bouteilles de plongée doivent être constamment tenues ou attachées. Toutes les activités doivent être pratiquées conformément au code du sport et aux recommandations fédérales (disponibles sur le site internet rubrique téléchargement). Tous les participants doivent avoir pris connaissance des contre-indications à la plongée sousmarine (disponibles sur le site internet rubrique téléchargement) et être apte à sa pratique.

#### 10. Responsabilités

Tous les pratiquants sont couverts en responsabilité civile pendant les séances encadrées par Rand'eau évason. Il est conseillé aux clients de contracter une assurance complémentaire (dommages corporels et matériels) pour pratiquer les activités.

#### 11. Validation d'un niveau de plongée ou d'une formation de secourisme

La validation d'un niveau de plongée est sanctionnée par la réussite d'épreuves pratiques et/ou théoriques. Rand'eau évason se réserve le droit de ne pas délivrer un niveau ou une qualification de plongée ou de secourisme si le client n'a pas su démontrer une réelle aptitude à la plongée ou au secourisme.

#### 12. Tribunaux compétents

Le droit applicable est le droit français. En cas de difficulté relative à l'interprétation et/ou à l'application des présentes conditions générales de vente, les parties essaieront dans toute la mesure du possible de résoudre leur litige à l'amiable. En cas d'échec de ces tentatives, toutes contestations auxquelles peuvent donner lieu les présentes devront être portées même en cas de pluralité des défendeurs ou d'appel de garantie, devant les juridictions compétentes.

Rand'eau évasion 27 avenue Bashkirtseff le queen rose B 06200 Nice Tel : 06.18.79.62.33